

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 29 (1884)
Heft: 10

Vereinsnachrichten: Société des officiers de la Confédération suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Société des Officiers de la Confédération suisse.**SECTION VAUDOISE**

Dans le compte-rendu que nous avons donné de l'assemblée générale de la section vaudoise qui a eu lieu cette année à Ste-Croix, nous avons mentionné, au nombre des objets qui y avaient été traités, le rapport présenté par le comité de la section sur sa gestion pendant l'année 1884. Ce rapport renferme d'utiles renseignements sur la marche de la société des officiers et il nous a paru avoir sa place ici*. Voici les termes dans lesquels il était conçu :

Messieurs et chers camarades,

Votre comité, se conformant à l'art. 4 du règlement de la section vaudoise, a l'honneur de vous rendre compte de la marche de la société pendant l'année écoulée.

Le comité nommé par l'assemblée des délégués, dans sa séance du 23 février dernier, s'est constitué comme suit :

A. Colomb, major d'infanterie, président.

G. Favey, lieut.-col. d'état-major, 1^{er} vice-président.

H. de Cérenville, cap. d'artillerie, 2^e »

G. Rochat, » secrétaire.

Ch. Vuagniaux, cap.-adj. d'inf., caissier.

Effectif. Le nombre des membres de la société, qui était de 456 l'année dernière, a subi une légère diminution. A quoi faut-il attribuer ce résultat ? Il serait difficile de le dire. — La société compte actuellement 436 membres. Nous espérons que les entrées de cette année compenseront et au-delà cette diminution.

Au nombre des démissions reçues, nous avons le regret de constater celle de M. le colonel Lochmann, chef de l'arme du génie, qui nous écrit que, habitant loin du canton de Vaud, il ne peut plus prendre une part active à nos travaux. Tout en regrettant cette démission d'un membre qui fit longtemps partie du comité, nous n'en sommes pas moins heureux de voir un de nos anciens camarades de la section vaudoise appelé à remplir de si hautes et importantes fonctions.

Comptes. Les comptes de 1883, admis par l'assemblée générale des délégués, soldent par un actif de 1111 fr. 03 c.

Assemblée générale. La dernière assemblée générale de la section se tenait au casino de Lausanne le 10 août 1883, soit la veille du jour de l'assemblée générale de la société des officiers de la Confédération suisse.

Cette réunion de la section avait pour but, outre celui prévu par

* Ce rapport n'a pas été en notre possession assez tôt pour que nous ayons pu le publier dans notre numéro de septembre.

notre règlement, de s'occuper des questions à l'ordre du jour des assemblées soit des délégués, soit de la société suisse, à Zurich.

Une soixantaine d'officiers de la section ont répondu à l'appel adressé par le Comité central et ont participé à la fête fédérale. Ils ont tous gardé un excellent souvenir de l'accueil cordial, de l'hospitalité large de leurs camarades de la VI^e division, qui, en cette occasion, se sont surpassés pour recevoir dignement leurs frères d'armes de la Suisse.

Il n'entre pas dans le cadre de ce rapport de reprendre en détail les questions traitées par l'assemblée générale. Les procès-verbaux des séances ont paru dans la *Revue militaire* et la plupart des membres de la section ont pu en prendre connaissance. Ces procès-verbaux déposent du reste sur le bureau à la disposition de chacun. Nous signalerons cependant les 2 prix remportés par notre section pour les travaux de concours. Le 1^{er} prix, de fr. 500, a été décerné au mémoire de M. le lieutenant-colonel Muret sur l'Invasion de la Suisse en 1798, 2^e partie (campagne des Français contre les Confédérés). Le 2^e prix, de fr. 200, a été remporté par MM. les capitaines Isoz et Deladœy pour le mémoire sur le recrutement et l'instruction des officiers d'administration.

Vous avez pu voir en quels termes élogieux le jury fédéral parle de ces travaux et si notre section a été félicitée par le comité central pour la part qu'elle prend à l'avancement des questions militaires, elle le doit surtout aux officiers dont le zèle et l'activité sont au-dessus de tout éloge.

Le mémoire de M. le lieutenant-colonel Muret a été imprimé aux frais de la société suisse à 600 ex. et répartis entre les sections. Notre section n'en recevant que 60 exemplaires, vous avez estimé que ce travail, qui décrit l'une des époques les plus mémorables et les moins connues de notre histoire, devait être en mains de chacun des membres de la section et votre comité en a fait imprimer 400 exemplaires. Ce volume a été envoyé il y a quelques jours à chacun de vous.

Une seconde fête véritablement nationale et à laquelle nous avons tous été conviés par nos camarades de Genève, a eu lieu dernièrement. A la cérémonie d'inauguration du monument élevé en l'honneur du général Dufour, une centaine d'officiers vaudois avaient tenu à honorer la mémoire de l'illustre, sympathique et regretté général. Nous sommes heureux de ce que les officiers de notre canton aient assisté en aussi grand nombre à cette solennité pour fêter celui dont le nom commande le respect et qui se donna tout entier à sa patrie.

Nous tenons à remercier nos camarades de Genève de leur hospitalité proverbiale, de leur cordialité franche et chaleureuse, qui laisseront, nous en sommes certains, des souvenirs durables de confraternité fédérale.

Travaux de concours. Au nombre des travaux de concours pri-

més l'année dernière se trouvaient ceux sur la télégraphie optique et sur le recrutement de l'artillerie. Vous aviez décidé, dans votre dernière assemblée, de transmettre celui-ci à la société des armes spéciales. Votre comité a estimé que les deux travaux seraient utilisés et consultés plus profitablement par les officiers du génie et de l'artillerie, aussi a-t-il donné ces mémoires à la bibliothèque de la société des armes spéciales.

Quant aux travaux de l'année 1883-1884, treize questions ont été soumises aux sous-sections comme travaux de concours. 4 mémoires nous sont parvenus et ont été remis à un jury composé comme suit :

MM. le colonel-divisionnaire Ceresole, président.

lieutenant-colonel Guillemin.

major Secretan.

capitaine d'artillerie Manuel.

Le rapport qui sera lu dans un instant vous fera connaître l'appréciation du jury et le prix affecté à chacun d'eux. Une somme de 300 francs a été mise à la disposition du jury dans ce but.

Votre comité avait chargé les sous-sections de répondre à la question suivante :

« De la répartition et de l'incorporation des officiers d'infanterie dans les bataillons. Le système en usage dans le canton de Vaud répond-il aux besoins et sinon quels changements serait-il désirable d'y apporter ? »

Les sous-sections de Morges et de Lausanne ont envoyé des mémoires qui vous seront communiqués et qui font partie de l'ordre du jour de cette séance.

Les sous-sections de Lausanne, Morges, Moudon, Vevey, Ste-Croix et Montreux ont rendu compte à l'assemblée des délégués du 23 février dernier de leur marche pendant le dernier exercice. Il ressort de ces rapports, ainsi que des explications données par les délégués, que l'activité des sous-sections s'est maintenue au niveau de ces dernières années.

Par contre, les délégués des districts ont été unanimes pour se plaindre du peu d'activité militaire qui règne dans leurs contrées et ils attribuent ce marasme, pour une bonne part, au trop petit nombre d'officiers qui se recrutent actuellement dans la campagne.

Nous avons l'avantage et le plaisir de signaler la fondation d'une nouvelle sous-section, celle de Montreux, qui fait porter à 6 le nombre des sous-sections du canton. Nous remercions nos camarades de Montreux de cette preuve d'attachement à la section et de leur participation plus active à étudier les questions militaires.

Nous devons en outre vous signaler les prix d'honneur qui ont été envoyés, avec la participation des sous-sections, au grand tir de Genève et au tir cantonal de Payerne, soit un prix de 200 fr. à Genève et deux prix de 100 fr. chacun à Payerne.

Avant de terminer ce rapport, nous tenons à remercier les chefs des colonnes qui ont contribué pour une très large part à la réussite des reconnaissances d'hier. Nous remercions tout spécialement MM. les chefs des I^{re} et II^e divisions pour le concours efficace et inappréciable qu'ils ont apporté à faciliter la tâche de notre comité dans tout ce qui concernait cette réunion des officiers des cantons de la Suisse romande. Nous sommes heureux d'une réunion de ce genre qui, tout en consolidant les liens d'amitié entre camarades, permet aussi, par les reconnaissances opérées et par la discussion des questions à l'ordre du jour, de perfectionner et d'acquérir des connaissances militaires plus étendues et plus solides.

Ste-Croix, le 3 août 1884.

Le président de la section, A. COLOMB, major.

BIBLIOGRAPHIE

Géographie militaire de la Suisse par H. Bollinger, colonel. — Traduit de l'allemand sur la 2^{me} édition par W. de Crousaz, colonel, instructeur de la II^{me} Division. Lausanne, B. Benda, éditeur, 1884.

En annonçant dans notre livraison d'août l'apparition prochaine d'une traduction française de la *Géographie militaire de la Suisse* de M. le colonel Bollinger, nous avons dit tout le bien que nous pensons de cet excellent manuel. Aujourd'hui la traduction annoncée a vu le jour et nous avons hâte de dire qu'elle est en tous points à la hauteur de l'original. M. le colonel de Crousaz, dont la haute compétence en ces matières est dès longtemps connue, s'est acquitté de sa tâche non seulement en traducteur fidèle, mais encore et surtout en interprète entendu. C'est un service signalé qu'il vient de rendre là aux officiers de la Suisse romande et tous lui en seront certainement reconnaissants. Grâce à cette traduction, l'étude de la géographie militaire est mise dès aujourd'hui à la portée d'un chacun, au lieu de rester l'apanage du petit nombre d'élus appelés aux écoles centrales. Nous ne doutons pas que la possession de ce précieux manuel n'engage nos camarades à vouer à l'avenir plus d'attention et plus de soins à cette branche si importante, et jusqu'ici si fort négligée, de nos études militaires. Connaitre bien son pays est pour un officier le premier des devoirs.

L'armée suisse en 1884. 1 album de 15 photographies coloriées, par A. v. Escher. Librairie Imer et Payot, éditeurs, à Lausanne. Prix : 75 fr.

Nous avons eu l'occasion d'examiner encore plusieurs feuilles des charmants albums militaires de M. v. Escher. Ce sont entr'autres les albums suivants :